

CONSIGNES DE SECURITE A KORTRIJK XPO

CONSTRUCTION D'UN ETAGE

Pour les stands munis d'un étage, le constructeur du stand doit effectuer une courte analyse de risques.

Il y mentionne quels risques vont se produire pendant le montage de son stand.

A côté de cela, il énumère les mesures qu'il va prendre pour éliminer ou limiter ces risques.

L'organisateur doit être en possession de cette analyse quatre semaines avant le début du montage.

L'organisateur remet cette analyse à Xpo Kortrijk endéans la semaine.

Attestations à présenter lors du contrôle de la stabilité

- Les données techniques concernant la charge maximale autorisée des matériaux utilisés.
- Applications des règles de l'art pour le montage et la disposition des matériaux utilisés
- Données concernant la stabilité de la construction.
- Conditions concernant l'ancrage de la structure.
- Panneau en bas de l'escalier indiquant le nombre maximal de personnes qui sont autorisées sur la construction.
- Si l'espace d'accueil est une black box, un éclairage de sécurité doit être prévu.
- Si des matériaux inflammables sont présents, un extincteur est obligatoire.

Points d'attention

- Largeur minimale de l'escalier: 80 cm.
- La hauteur de marche est de maximum 18 cm.
- Le giron est de minimum 20 cm.
- L'angle d'inclinaison de l'escalier est de maximum 37°
- Muni d'un garde-corps – d'une rampe – de plinthes.
- Les enfants doivent être accompagnés.
- Application de la procédure travail avec des tiers.
- Application de la procédure chantiers temporaires et mobiles.
- Il n'est pas permis d'y passer la nuit.

CHARGE AU SOL

Dans le hall 5, la moitié du hall et dans le Rambla Nord, la charge au sol est limitée.

- 1 tonne/m²
- 12 tonnes de charges à l'essieu

Pour les autres halls, il n'y a pas de restriction sur le plan de la charge au sol.

CONSIGNES EN MATIERE D'INCENDIE

4 semaines avant l'ouverture, l'organisateur de l'événement envoie à Kortrijk Xpo pour approbation un plan du sol avec le dessin des stands.

Les points d'attention sont:

- Les portes de secours doivent être libres d'accès
- Les cloisons arrière des stands restent éloignées d'au minimum 1 mètre du mur afin que :
 - Les dévidoirs muraux restent accessibles
 - Les téléphones d'urgence puissent être utilisés
 - Les boutons de signalement d'incendie puissent être enfoncés en cas d'incendie
 - Les armoires électriques soient accessibles.
- Classe de feu des :
 - Cloisons verticales (rideaux) : minimum classe A2
 - Cloisons horizontales (plafond) : minimum classe A1